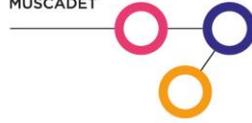


VINS DE NANTES

LA FÉDÉRATION

GROS PLANT DU PAYS NANTAIS
COTEAUX D'ANCENIS
MUSCADET



Vertou, Château de la Frémoire, le 3 septembre 2019

C o m m u n i q u é

MUSCADET : le ban des vendanges prononcé le jeudi 5 septembre 2019

La Fédération des Vins de Nantes ⁽¹⁾, propose à l'Institut National des Appellations d'Origine, le ban des Vendanges du Muscadet qui devrait être prononcé par arrêté préfectoral le jeudi 5 septembre 2019. Après deux années de récolte déficitaire en 2016 et 2017 et une très belle récolte en 2018, la vendange 2019 s'annonce de belle qualité avec des rendements hétérogènes mais globalement faibles liés au gel de printemps.

Suite aux contrôles de maturité coordonnés par la Fédération qui servent d'indicateurs sur l'équilibre entre le sucre et l'acidité du raisin et évaluent l'état sanitaire du vignoble, les premiers coups de sécateurs seront autorisés, par arrêté préfectoral, pour les vins d'AOC Muscadet à partir du jeudi 5 septembre 2019.

Le millésime s'annonce avec une qualité prometteuse mais en faible volume. Le gel de printemps, qui a sévi principalement la nuit du 3 au 4 avril 2019 sur l'ensemble du vignoble Nantais, a limité le nombre de grappes sur les ceps avec beaucoup de disparités selon les régions. A l'échelle du vignoble, le potentiel de récolte Muscadet pourrait être amputé de moitié avec des estimations autour de 250 000 HL. La très belle récolte 2018 permettra d'amortir le choc et d'approvisionner le marché grâce au dispositif de réserve viticole (Volume Complémentaire Individuelle).

D'un point de vue qualitatif, l'état sanitaire des vignes et les équilibres sucre/acidité sont excellents. Les conditions météo très favorables vont permettre d'entamer la période de vendanges

qui devrait s'étirer sur trois semaines au vu de la variabilité des maturités selon les secteurs.

Contacts Presse de la Fédération des vins de NANTES :

Olivier MARTIN, Président Délégué, Porte-Parole o.martin@vinsdenantes.com

François ROBIN, Délégué Communication f.robin@vinsdenantes.com Tél : 02 40 80 14 81 / 06 80 93 94 97

(1) La Fédération des vins de Nantes, créée en 2014, est un syndicat qui regroupe les trois Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des AOC du vignoble de Nantes (Muscadet, Gros Plant du Pays Nantais et Coteaux d'Ancenis). Elle regroupe plus de 500 exploitations revendiquant près de 450 000 HL de vins AOC couvrant un territoire d'environ 9000 hectares sur trois départements (Loire-Atlantique, Maine et Loire et Vendée). Son rôle est de défendre, gérer et promouvoir les vins AOC de Nantes.